

# CERCLE d'ÉTUDES NUMISMATIQUES

## BULLETIN

TRIMESTRIEL  
ISSN 0009-0344

---

Vol. 27

N° 1

JANVIER-MARS 1990

---

**Jean-Marc Doyen. — Une émission constantinienne méconnue (Rome, 313) et la date de la 3<sup>ème</sup> réduction pondérale du follis.**

La réalisation d'ouvrages de référence par des auteurs différents entraîne généralement l'oubli de matières dont la position chronologique n'est pas toujours très assurée. Le fait s'est produit lors de la rédaction des volumes VI et VII du *Roman Imperial Coinage*, attribués respectivement à C. H. V. Sutherland (1963) et P. M. Bruun (1966) : une émission entière, d'un intérêt iconographique exceptionnel<sup>(1)</sup> a été passée sous silence, alors qu'elle était connue, fort imparfaitement il est vrai, de J. Maurice<sup>(2)</sup> et ce dès 1912. Elle est de plus explicitement mentionnée par J. Kent dans un article synthétique publié en 1957<sup>(3)</sup>.

(1) Cet « oubli » du type de l'empereur perçant un fauve de sa haste nous a fait écrire, à propos d'un médaillon monétiforme découvert à Liberchies (*Bronzes figurés gallo-romains de Liberchies (Hainaut)*, dans *Helinium*, XXIV, 1984, p. 141) que « la dernière manifestation de ce type iconographique se rencontre à l'époque de Gallien, sur un rarissime antoninien frappé vers 262-263 à Siscia. Cette pièce (*RIC V*, n° 594), illustrée par A. ALFÖLDI, *The Numbering of the Victories of Gallienus*, dans *NC*, 1929, pl. XIV, n° 5, n'apparaît toutefois pas dans son corpus des monnaies de Siscia (*NK*, XXVI-XXVII, 1928-1929, pp. 14-48) ». Le *terminus post quem* de l'image doit dès lors être reporté d'un demi-siècle !

(2) J. MAURICE, *Numismatique constantinienne*, Paris, 1908-1912, 3 vol., t. I, tabl. I entre les pp. 262 et 263, et 6<sup>ème</sup> série p. 208. Catalogue p. 215 et ill. pl. XVIII, n° 4.

(3) J. KENT, *The patern of bronze coinage under Constantine, I*, dans *NC*, 1957, pp. 16-77 et plus particulièrement p. 50.

Voici le catalogue des types que nous avons relevés<sup>(4)</sup>:

## CONSTANTIN I

### IMPCONSTANTINVSPFAVG

Buste lauré cuirassé et drapé à dr., vu de 3/4 avant.

LIBERATOR ORBIS (césures diverses)

L'empereur en habit militaire, le manteau flottant, chevauchant à dr. et perçant de sa lance un lion tourné à dr., la tête à g.

┌  
R\*P

1. BM 2141 : 2,95 g ; 12 (LI/BER/A/TORORBIS) (fig. 1).
2. Coll. Sabetta, *RIN* 1977, pl. I, n° 16 : 2,76 g (LIBERA/T/ORORBIS) (fig. 2).
3. Sabetta, p. 143, note 5(e) (LIBER/A/TORORBIS), erronément attribuée à Vienne.

┌  
R\*S

1. *Auctiones* 16, 1986, n° 453 = M&M, liste 446, juillet 1982, n° 40 : 2,90 g ; 2 (LIBER/AT/ORORBIS) (fig. 3).
2. Vienne W.73290 : 3,40 g ; 1 = SABETTA, p. 143, note 5(e) (LIBER/AT/ORORBIS).

┌  
R\*T

1. *Lanz* 40, 25/V/1987, n° 858 : 3,28 g (LIBER/A/TORORBIS).

┌  
R\*Q

1. BM : 2,96 g ; 6/7 = MAURICE, I, p. 215 et pl. XVIII, n° 4 = H. MATTINGLY, *Roman coins from the earliest times to the fall of the Western Empire*, Londres, 1960<sup>2</sup>, pl. LIX, n° 6 (LIBER/A/TORORBIS) (fig. 4).
2. Berlin, cité par MAURICE, I, p. 215.
3. Vienne W.73291 : 3,50 g ; 6 (LIBERTA/TORORBIS).

Officines non signalées :

1. *Byzantium*, summer 1976, n° 445.
2. *Byzantium*, 23, n° 126.

(4) Nous remercions chaleureusement M. Amandry, R. Bland, G. Dembski et D. Gricourt, qui nous ont permis de dresser ce catalogue succinct.

## LICINIUS I

### IMPLICINIVSPFAVG

Buste lauré cuirassé à dr., vu de 3/4 avant.

### LIBERATOR ORBIS

Comme ci-dessus.

—  
R\*S

1. BN 14537; 2,95 g; 6 (LIBE/RA/TORORBIS) (fig. 5).
2. Rome, coll. Gneccchi: citée par MAURICE, I, p. 215, et SABETTA, p. 143, note 5 (a).
3. Tr. de Stolac, n° 2: 4,00 g (?): I.MEIXNER, Neki kovovi..., *Numizmatičke Vijesti*, XVI, 1969, fasc. 27, pl. V, n° 2 et pp. 16-17 (LIB/ER/A/TORORBIS). Sur cet exemplaire, l'empereur paraît tenir un bouclier sur le bras g.

—  
R\*T

1. Tr. de Gortys I (Arcadie), n° 918: 2,69 g (inédit, doc. M. Amandry).
2. Doc. pers.: 3,21 g (LIBERA/TORORBIS). Le T de la marque semble avoir été regravé.

—  
R\*Q

1. Berlin: cité par SABETTA, p. 143, note 5(d).
  2. BN 1981/388: 2,75 g; 6 (LIBERA/T/ORORBIS) (fig. 6).
  3. Vienne W.72909: 3.00 g; 6 (LIBERA/T/ORORBIS) (fig. 7); SABETTA, p. 143, note 5(e) et ill. p. 154 (légèrement agrandie).
- \* Les ex. n° 2 et 3 paraissent provenir du même coin de revers.

Officine illisible:

1. BM 1983-3-7-7: 2.93 g; 5 (LIBERTA/TORORBIS: l'empereur tient un bouclier).

Différentes dates ont été proposées pour cette série: 312-313 selon KENT<sup>(5)</sup>, 313 selon COPE<sup>(6)</sup>, 314 selon MAURICE<sup>(7)</sup>, juillet 315 selon

(5) KENT, *op. cit.*, p. 50, n° 454-455: 312-313.

(6) L. H. COPE, *Die-module measurements, and the sequence of Constantine's reformed folles issues of spring A.D. 310 and early A.D. 313*, dans *SM*, 1970, pp. 55-56. Sa datation repose sur l'interprétation du revers, à notre sens correcte, qu'il met en relation avec l'élimination de la tyrannie de Maxence et la liberté religieuse retrouvée après les conférences de Milan, en février 313.

(7) MAURICE, *loc. cit.*

L. SABETTA (8). De toute façon, ces *nummi* ne peuvent être antérieurs au passage d'une taille de 1/72<sup>ème</sup> à 1/96<sup>ème</sup> de livre (9), dont les monnaies correspondantes pèsent en théorie 3,36 g contre 4,55 précédemment. En effet, les 15 poids disponibles nous donnent une moyenne de 3,09 g, qui se rapproche des 3,12 g relevés par P. BASTIEN à partir du matériel lyonnais émis sur le même étalon pondéral (10). D'autre part, la première dispute entre Constantin et Licinius, qui culmine par un affrontement armé à Cibalae (8 octobre 314 ou 316, selon les auteurs), nous servira de *terminus ante quem* (11).

Toutefois un inédit remarquable, faisant indubitablement partie de la même émission, vient préciser cette fourchette chronologique :

IMPCONSTANTINVS PFAVG

Buste lauré à g., revêtu de la *trabea* (sur une cuirasse ?) et tenant un *scipio*.

PAXPERP/E/T/VAAVGNN

$$\frac{|}{R*P}$$

*Pax* debout à g., tenant un rameau de la main dr. levée, et une enseigne verticale.

1. Coll. Heynen (12) n° 2031 et pl. 71, n° 12 : 3,08 g (fig. 8).

(8) L. SABETTA, *Contributo al VII volume del « Roman Imperial Coinage »*, dans *RIN*, LXXIX, 1977, pp. 142-144.

(9) Ce changement pondéral se situe entre la fin 312 et le printemps 313, selon les auteurs. Pour la date des réformes et leurs dispositions métrologiques, voir notre *Musée de Charleville-Mézières. Catalogue des monnaies antiques. De la réforme monétaire de Dioclétien à la chute de l'Empire (294-476)*, Charleville-Mézières, 1986, pp. 30 et 56-57, où l'on trouvera une bibliographie plus détaillée. Voir également P. BASTIEN, *Le monnayage de l'atelier de Lyon, de la réforme monétaire de Dioclétien à la fermeture temporaire de l'atelier en 316 (294-316)*, Wetteren, 1980, p. 72 ; G. DEPEYROT, *Le numéraire gaulois du IV<sup>ème</sup> siècle. Aspects quantitatifs*, t. I, Oxford, 1982, p. 49 ; COPE, *op. cit.*, pp. 55-56.

(10) BASTIEN, *op. cit.*, pp. 89-90.

(11) Licinius est absent du monnayage de Rome en 316 et 317, selon la chronologie adoptée par P. BRUUN, *RIC VII*, pp. 300-304, n° 44-62. Pour la date de la bataille de Cibalae, voir T. D. BARNES, *The New Empire of Diocletian and Constantine*, Cambridge (Mass.), 1982, p. 73 : la datation en 313 repose sur une mention erronée de la *Chron. Min.*, 1.231.

(12) P. R. FRANKE et I. PAAR, *Die antiken Münzen der Sammlung Heynen*, Cologne, 1976.

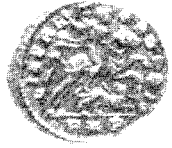
CONSTANTIN I



1



2



3



4



LICINIUS I



5



6



7



CONSTANTIN I



8





B



C



A

L'empereur apparaît dans le costume consulaire traditionnel (fig. **A**) : il est revêtu de la *trabea* ornée de bandes palmées, et il tient de la main droite le *scipio* symbolisant la charge civile qu'il occupe.

Entre 312 et 316, Constantin exerça deux consulats ordinaires, l'un en 313 (COS III), l'autre en 315 (COS IIII) <sup>(13)</sup>. Dans un premier temps, nous avons pensé attribuer à l'année 315 cette émission romaine, par parallélisme avec les *nummi* frappés à Lyon et Arles <sup>(14)</sup> (fig. **B** et **C** : Lyon, émission TF/\*/PLG). Toutefois l'iconographie des revers et le contexte historique permettent de rejeter cette hypothèse. En effet, Constantin inaugure son IV<sup>ème</sup> consulat à Trèves, le 1<sup>er</sup> janvier 315 <sup>(15)</sup> ; la résidence impériale frappa d'ailleurs à cette occasion des *solidi* à la

(13) BARNES, *op. cit.*, p. 95, où l'on trouvera les sources littéraires, épigraphiques et papyrologiques relatives aux consulats de 312 à 316. Voir également G. DEPEYROT, *Problèmes arlésiens du IV<sup>ème</sup> s. (313-348)*, dans *RSN*, 1983, pp. 47-63 et plus part. pp. 48-53 pour les années qui nous occupent ici.

(14) J.-M. DOYEN, *Nummi inédits des émissions T|F|PLG et TF/\*|PLG (Lyon, 315 après J.-C.)*, dans *Latomus*, XLVI, 1987, pp. 413-418 et pl. XI. Voir plus part. p. 417, note 19.

(15) BARNES, *op. cit.*, p. 72, note 12, avec une bibliographie complémentaire.

légende FELIX PROCESSVS COS IIII AVG N<sup>(16)</sup>. Les sources littéraires et le *Code Théodosien* montrent du reste que l'empereur demeura à Trèves d'octobre 314 au printemps de l'année suivante. On sait d'autre part qu'il se trouvait à Rome du 29 octobre 312 au 6 janvier 313, au moment où il prenait les *fasces* pour la troisième fois. Il n'existe certes aucune interdiction qu'une distribution de numéraire accompagnant les fêtes du Nouvel An et la prise du consulat impérial s'effectue *in absentia*, mais le cas n'est pas fréquent. Remarquons également que l'or semble peu abondant dans la capitale à ce moment précis<sup>(17)</sup>. Il est toutefois possible que le *donativum* ait été distribué quelques semaines plus tard à Milan, cérémonie pour laquelle l'atelier proche de Ticinum frappa des *solidi* et de très beaux multiples à la légende FELIX ADVENTVS AVGG NN<sup>(18)</sup>.

Les revers nous permettent de confirmer la date haute proposée ici pour notre série de *nummi*. Si PAX PERPETVA AVGG NN possède un sens relativement transparent<sup>(19)</sup>, celui du prince cavalier mérite quelques mots d'explication. Ce thème est hérité sans doute des images de Bellérophon et de la Chimère<sup>(20)</sup>. Dès l'époque flavienne, le fauve peut être remplacé par un ennemi implorant<sup>(21)</sup>: cette formule iconographique est utilisée par Trajan, Lucius Vérus, Commode, Septime Sévère, Caracalla, Géta, Gordien III puis, de manière beaucoup plus fréquente, à partir de Gallien<sup>(22)</sup>. Elle doit être placée dans un contexte plus vaste (par ex. le cavalier au géant anguipède) de propagande impériale, où le prince symbolisant la lumière extermine les forces du Mal

(16) *RIC* VII, p. 164, n° 12. Le même type est frappé à Ticinum à l'automne 315: *RIC* VII, p. 363, n° 26.

(17) *RIC* VI, pp. 385-386, n° 282-286.

(18) *RIC* VI, p. 296, n° 111-114.

(19) Voir A. ARNALDI, *Aeternitas e perpetuitas nella monetazione di età tetrarchica*, dans *RIN*, LXXIX, 1977, pp. 109-133; EAD., *Il motivo della « perpetuitas » nella monetazione di Costantino*, dans *RIN*, LXXX, 1978, pp. 113-131. Nous avons abordé en détail le contexte et l'usage du terme *perpetuus* dans le monnayage et l'épigraphie latine, dans *L'atelier de Milan (258-268). Recherches sur la chronologie et la politique monétaire des empereurs Valérien et Gallien*, thèse de doctorat inédite, Louvain-la-Neuve, 1989, vol. 2A, pp. 275-277.

(20) Voir par ex. J. M. C. TOYNBEE, *Encore des mosaïques de Bellérophon*, dans *Gallia*, XVI, 1958, pp. 262-266, et DOYEN, *Bronzes figurés...*, pp. 140-141.

(21) Première attestation sous Vespasien en 72-73 (*BMC* II, p. 136, n° 622) puis sous Domitien en 85 (*BMC* II, p. 364, note; p. 371, n° 337, etc...). Un prototype sans captif est utilisé par Othon à Rome en 69: *RIC* I<sup>a</sup>, p. 261, n° 22.

(22) DOYEN, *L'atelier de Milan*, pp. 217-218.

(fig. D) — fauve ou vaincu — dans lesquelles il nous faut reconnaître les ennemis de l'Empire. La légende associée à ces images est souvent VIRTVS AVGVSTI.



D : Commode, Rome, 181-182 (*BMC* 480)

Si généralement les dangers qui guettent l'Empire viennent de l'extérieur, le revers constantinien qui nous occupe ici doit revêtir un autre sens, précisé par la légende LIBERATOR ORBIS. Ce thème doit incontestablement être rapproché d'un autre type monétaire, LIBERATORI VRBIS SVAE (Rome dans un temple)<sup>(23)</sup>, et du terme *propagator urbis suae*, qui apparaît dans les inscriptions<sup>(24)</sup>. Il ne peut guère s'agir que de la situation propre à l'Italie. Du reste, LIBERATORI VRBIS SVAE est le pendant du revers CONSERVATORES VRB SVAE émis en grande quantité dans les ateliers contrôlés par Maxence. Aussi n'est-il pas exagéré de voir dans le lion transpercé par la lance de Constantin une allusion implicite à la libération de la péninsule et l'élimination physique de Maxence au Pont Milvius, le 28 octobre 312. Notre émission célébrant la paix retrouvée et le rétablissement de l'autorité romaine — en opposition à la tyrannie maxentienne — sur la totalité de l'Empire se place deux mois plus tard, c'est-à-dire lors des cérémonies de prise du consulat, le 1<sup>er</sup> janvier 313. Une telle propagande ne se conçoit guère en 315.

(23) *RIC* VI n° 303-304 : atelier de Rome, 312-313. Ce type n'est connu que pour Constantin I.

(24) *AE* 1969-1970, 107. Le terme *propagator* se comprend généralement dans le sens de conquérant, celui qui agrandit l'empire. Voir par ex. le médaillon (unique) de Marc Aurèle et Lucius Vèreus, à la légende PROPAGA/TORIBVS/IMPERII, publié par D. H. Cox, *Coins from the excavations at Curium, 1932-1953*, New York, 1959 (*ANS NNM*, 145), p. 114 et pl. VIII, n° 230. Une légende proche, PROPAGO IMPERI, se rencontre pour Caracalla et Plautilla (*BMC* 405-410 et p. 322, note).

L'élément le plus important de cette datation précise de la série R\*P - R\*Q, qui ne peut se placer qu'au cours du mois de janvier puisque Constantin se trouve à Milan dès février 313, concerne la date de la 3<sup>ème</sup> réforme pondérale du *nummus*. P. Bastien estimait en 1980 qu'une date antérieure au printemps 313 était peu vraisemblable (25). La nouvelle approche que nous proposons montre qu'en réalité le poids du *nummus* avait été réduit au 1/96<sup>ème</sup> de livre quelques mois auparavant; nous rejoignons dès lors la théorie avancée par L. H. COPE à ce sujet (26).

(25) BASTIEN, ; *op. cit.*, p. 87.

(26) COPE, *op. cit.*, pp. 57-58.